



HAL
open science

UN PARENT SEUL, ÇA N'EXISTE PAS!

Daniel Coum

► **To cite this version:**

Daniel Coum. UN PARENT SEUL, ÇA N'EXISTE PAS!. Dialogue , Ramonville-Saint-Agne: Éd. Érès, 2018. hal-02125234

HAL Id: hal-02125234

<https://hal.univ-brest.fr/hal-02125234>

Submitted on 10 May 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UN PARENT SEUL, ÇA N'EXISTE PAS !

Daniel Coum

ERES | « Dialogue »

2018/2 n° 220 | pages 37 à 48

ISSN 0242-8962

ISBN 9782749258850

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-dialogue-2018-2-page-37.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour ERES.

© ERES. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Un parent seul, ça n'existe pas !

Daniel Coum

Mots-clés

Aide à la parentalité, intersubjectivité, groupe de parents, néo-familiarité.

Résumé

L'engouement récent pour la pratique de « groupe de parole pour les parents », né avec le développement des politiques et des dispositifs d'aide à la parentalité, conduit à s'interroger sur les principes épistémologiques qui peuvent utilement orienter les modalités de mise en œuvre et d'animation de telles instances cliniques. L'expérience que l'auteur en a depuis désormais plus de vingt ans à Parentel légitime qu'il rende compte d'une expérience originale en la matière et des enseignements qu'on peut en tirer. Il apparaît que, situés au carrefour de la prévention et du soin, les groupes de parole pour les parents mettent en scène efficacement, pour autant que l'on veuille bien correctement le prendre en compte, les enjeux fondamentaux de la fonction parentale. Là encore, la psychanalyse peut orienter une pratique clinique, mise en œuvre par des psychologues, en tant qu'elle prend en compte la dimension intersubjective, c'est-à-dire sociale, de la psychè.

Préalable : une question de mots

L'intitulé « groupe de parents » répond à une attente manifeste des professionnels autant que des institutions, à en croire l'intérêt que ce type d'initiative suscita de part et d'autre dans la suite du déploiement des politiques d'aide à la parentalité dans les années 2000. Il est donc entendu que « faire des groupes de parents » a un intérêt certain, comme si l'appellation (groupe de parents) ou la situation (regrouper des parents) comportaient en elles-mêmes leur propre sens.

Daniel Coum, psychologue clinicien et psychanalyste, directeur des services de l'association Parentel, maître de conférences associé en psychologie clinique et psychopathologie, membre de la Composante recherches en psychopathologie clinique : clinique du lien et création subjective (CRPC-CLCS EA 4050), site de Brest, ISH, faculté de lettres et de sciences humaines V.-Segalen, université de Bretagne occidentale. daniel.coum@wanadoo.fr

Lorsqu'en 1989 l'idée d'un espace dédié à l'aide psychologique des parents est née, nous en envisageâmes les applications techniques immédiatement dans deux directions : la dimension intime et confidentielle de l'entretien duel et/ou conjugal, d'une part, et l'espace social du groupe de parole. Cette double orientation dans l'offre clinique élaborée et mise en œuvre sous la forme d'un service d'aide psychologique pour les parents¹ répondait à ce que nous pressentions – nous l'avons analysé après coup, comme toujours – d'une nécessité à prendre en compte : la parentalité² est à la fois une expérience et une responsabilité. L'être-parent (père ou mère) répond à un double déterminisme. Au plan affectif il se déploie et se condense dans les fantasmes qui animent le désir d'enfant en ce qu'il implique, pour s'y conjuguer, au moins un autre. Au plan social il suppose, voire impose, de savoir y faire suffisamment avec l'autre dans un lien dit conjugal en particulier ou social en général. En cela, des psychologues cliniciens, formés à et par la psychanalyse, sont légitimes à s'en occuper et à s'en préoccuper.

Depuis lors, l'offre n'a cessé de se déployer à la faveur des demandes telles qu'elles nous parviennent. Il s'agit de celles des parents curieux de « savoir si d'autres parents rencontrent les mêmes difficultés que moi », d'instances collectives souhaitées par les institutions (la maison d'arrêt, un centre social soucieux de faire se rencontrer les jeunes mères, une association de parents, la maternité d'un CHU, etc.) ou les associations (l'UNAFAM³, les associations de retraités, France Alzheimer, etc.). Et nous ne nous interdisons nullement de proposer nos propres instances de parole, à destination des parents endeuillés par exemple.

Un parmi d'autres⁴

La dynamique collective mise en jeu par la situation de groupe ne va pas sans produire d'effets mettant en tension le désir de chacun. En effet, les « phénomènes de masse » (Freud, 1921) induisent une hystérisation des comportements. Le groupe, tel un miroir grossissant, dévoile ce qui du sujet

1. L'association Parentel a été fondée en octobre 1989 pour administrer un service d'aide psychologique éponyme destiné au traitement préventif de la difficulté d'être parent. Depuis, la pratique clinique des psychologues qui y œuvrent s'est étendue à d'autres sphères de la vie familiale (les adolescents, les personnes âgées, les personnes handicapées). Cf. www.parentel.org.

2. En 1989, le signifiant « parentalité » n'existait pas encore. Nous nous en sommes saisis au moment de son apparition en 1998-1999 pour parler avec d'autres quoique nous y préférions le terme de « fonction parentale ».

3. UNAFAM : Union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques.

4. La référence au livre du psychanalyste Denis Vasse (1978) est là voulue et assumée !

fait question en l'exposant à un double risque : sa dissolution subjective dans la masse groupale ou son exclusion, plus ou moins volontaire : « Je n'ai pas pu revenir, j'avais trop honte. Je me suis laissée aller à dire des choses que je n'avais jamais dites. Je ne sais pas pourquoi. L'ambiance, les autres, je ne sais pas », s'émeut cette mère. Il apparaît alors que ce n'est pas tant le groupe – ou la dynamique collective – qui provoque ces effets que l'utilisation (donc l'investissement) qu'en fait l'utilisateur... La situation groupale est toujours singulièrement interprétée, bien que le collectif se prête au glissement possible d'un traitement ségréatif et/ou communautariste du social. Elle sollicite, de manière radicale, un traitement singulier de la dialectique du dedans et du dehors, du semblable et du différent, du même et de l'autre. Si le prétexte de la ré-union des parents est commun et explicite, qu'en est-il de la cause et du désir inconscient mobilisé chez chacun par la rencontre avec le collectif ? Pour autant, si on ne peut faire faire au sujet, quel qu'il soit et sans doute d'autant plus qu'il s'agit d'un parent, l'économie de sa propre responsabilité dans l'usage qu'il fait du groupe, cela n'exempte pas d'interroger celle du psychologue. En effet, il est de sa responsabilité de savoir suffisamment y faire avec les effets de la situation groupale : les identifier, les accompagner, les contenir et, si besoin, les traiter.

La dynamique groupale offre un espace possible à une expression de soi, seul en présence d'autrui, inédite. Une partition subjective originale peut s'y jouer, qui va du sentiment d'appartenance en ce qu'il soutient une position subjective... jusqu'à la disparition du sujet dans l'anonymat du collectif, en passant par une réassurance narcissique parfois nécessaire... C'est à l'endroit même où une bifurcation subjective va se jouer dans l'enjeu de « prendre position » (qui passe le plus souvent par « prendre la parole ») que l'intervention du psychologue va prendre toute sa valeur, voire tout son sens.

« Qu'est-ce que vous pouvez faire pour nous ? Rien ! » L'invitation à une certaine liberté de parole dans un lieu de privation de liberté fait violence⁵. La révolte gronde et l'audace de l'un est soutenue par l'approbation des autres. Ici l'acte tient lieu de parole, car la pensée ne cesse pas de ne pas s'exprimer. La psychologue est interrogée au lieu même de son impuissance à y pouvoir quelque chose de la réalité d'existences enfermées. N'est-ce pas une supercherie supplémentaire qui est proposée à ces hommes ? L'agressivité affleure sur une peau que seuls les tatouages tentent de contenir dans

5. Ce matériau clinique est extrait d'échanges entre pères incarcérés et réunis dans le cadre d'un groupe de parole animé par Élisabeth Desroches et Françoise Cretel-Fagon, psychologues cliniciennes à Parentel.

des signifiants de secours : le prénom de l'épouse, des enfants... l'hommage rendu à la mère, le poing tendu à la loi... Le défiant « À quoi ça sert de parler ? » adressé à la psychologue trouve immédiatement un chœur pour y faire écho : « Oui, à quoi ça sert de parler ? » La masse s'est formée et le rapport de force instauré à la faveur de la constitution d'un ennemi commun, charge au psy d'opérer le pas de côté nécessaire à la prévention de l'escalade symétrique. Supporter le défi sans y répondre, tenir position sans s'emmurer dans la tour d'ivoire d'un silence protecteur autant que persécuteur, soutenir le regard... et interroger, doucement, en introduisant autant d'écart que d'affinité : « Oui, à quoi ça sert de parler ? C'est une question ! À laquelle chacun peut avoir sa réponse ! » L'on apprendra plus tard qu'un des participants à cette instance clinique a rejoint, une fois sorti de prison, un groupe de parole animé par une autre psychologue de Parentel. Déterminé dans son désir de parler de son rôle de père et de ses enfants, il surmontera sa peur de sortir de chez lui pour venir témoigner de ce que les échanges déployés dans le groupe de parole à la prison l'avaient aidé. Alors même qu'il n'y avait pas prononcé le moindre mot !

Aussi n'y a-t-il pas lieu de trop chercher, comme le préconisent certaines pratiques sauvages, l'expression de l'émotion ni la levée du refoulement... La décharge émotionnelle, lorsqu'elle se libère brutalement sans que la mise en mots vienne l'élaborer et la perlaborer⁶, fait effraction tant du côté du sujet que du côté du groupe, non sans risque pour l'un comme pour l'autre. Car l'irruption brutale du pulsionnel comme celle de la parole par trop intime dénoncent, par leur expression explosive, le caractère illusoire d'un accord trouvé dans l'harmonie groupale. La dimension chorale du groupe ne peut se supporter que de la consonance de voix singulières.

L'alternative implique de ne pas trop vite répondre à la question de savoir « ce que nous allons faire ensemble » si ce n'est par l'invitation à « parler » et ne faire que parler, seule réponse que l'analyste est supposé savoir soutenir, en tant que parler tout à la fois unit et sépare, rassemble et distingue, combine et divise. L'invitation à parler se décline ici en un « Parlons-en, des enfants, de nous et des enfants, chacun à sa manière, ensemble » qui s'inscrit dans l'énoncé maître qui présida à la création de Parentel : « Les enfants, ça va déjà mieux quand on en parle. Et en parler, c'est déjà agir ! »

6. Au sens du néologisme proposé par Laplanche et Pontalis pour traduire le *durcharbeiten* freudien.

Vers une altérité partagée

L'expérience vécue, éprouvée et traversée d'une altérité consentie soutient ce qui de la parentalité se partage nécessairement. La cause commune – l'éducation de l'enfant – mise en œuvre au plan du couple comme au plan du groupe gagne à être entamée par ce qui, de la rencontre, décomplete.

Pour autant, le désir de l'enfant se donne à voir et à entendre jusqu'à l'extrême d'une jouissance en acte qui peut chercher à se redoubler de prendre l'autre à témoin. Cette mère⁷ raconte avec force détails combien la délinquance de son fils est également sa propre affaire. Des affaires, ils en font ensemble, dans une complicité incestueuse à laquelle seule l'incarcération de l'enfant est supposée pouvoir mettre une limite. Et encore... Cette mère se vantera de tromper la vigilance des gardiens quand elle passe à leur insu, à l'intention de son fils, des cigarettes, un portable et de l'argent... dans sa culotte ! Assurée d'un certain succès auprès des autres mères, elle aime à provoquer les rires complices, manifestation triomphale de la victoire chorale des exclus sur les représentants d'un ordre pénitentiaire honni. La jouissance collective vient en écho à peine coupable de la connivence mère-fils. La toute-puissance matriarcale sabre la loi sociale que véhicule le cadre judiciaire et pénitentiaire. La perversité de la posture maternelle s'en trouve d'autant plus difficilement questionnable qu'elle cherche à se faire passer pour amour. « Qu'est-ce qu'une mère ne ferait pas pour son fils ? » N'est-ce pas là une preuve d'amour qui se double d'une certaine forme de compétence parentale ? Qui oserait instiller au cœur généreux d'une telle abnégation le moindre soupçon de doute ? Et surtout, au nom de quoi ? Le moyen – l'amour d'une mère pour son fils – n'excuse-t-il pas la fin – l'effraction du cadre légal ? Le groupe peut, là, faire caisse de résonance, voire amplificateur, d'une commune jouissance et mettre en panne la capacité à penser de chacun(e)... L'identification hystérique de toutes à l'une triomphe... n'était l'aptitude du psy à rompre l'illusion groupale et le charme de la séduction transgressive en introduisant, par sa prise de parole, du différent faisant objection à la contagion émotionnelle. Mais à ses risques et périls ! Déjouant, en la dévoilant, la fonction défensive pour tous de l'osmose complice, d'une part, et épinglant d'autre part la singularité d'une position maternelle qui, d'être respectable, n'en est pas moins questionnable, il s'expose au risque de se faire exclure de cet entre-soi illusoirement mais effectivement réconfortant. Les témoins font chœur avec la soliste et la parole du psy détonne dans cette harmonie retrouvée. Or, si

7. Lors de la réunion régulière, animée par Sterenn Kermarrec, psychologue clinicienne à Parentel, de mères accompagnées par ailleurs dans le cadre de la Protection judiciaire de la jeunesse.

le psychologue clinicien ou le psychanalyste incarne la fonction manquante en tant qu'elle objecte à l'amalgame entre l'un et l'autre, il est garant également de la cohésion du groupe, la condition d'une certaine pérennité de l'être-ensemble, un en-commun dont chacune tire profit à se soutenir.

Nous, les parents en deuil...

La mort d'un enfant constitue sans doute, nonobstant la singularité du rapport de chacun à ce qui, du destin funeste de l'enfant, peut faire souffrance, une expérience extrême où l'être-ensemble ne résiste pas au tsunami émotionnel provoqué par le deuil. Faire corps avec la douleur s'offre comme un extrême recours, mélancolique en fait, de faire objection à la perte. « Souffrir était l'ultime manière de le garder encore un peu avec moi. Aussi m'insupportait, avec une violence inouïe, toute parole que le désir de soulager ma souffrance animait », dit une mère. L'ombre de l'objet perdu tombe sur le moi⁸, quand elle ne fait pas du moi une tombe.

Mais l'arrivée dans un groupe de parole pour parents endeuillés⁹ peut représenter parfois la seule concession faite à l'esseulement mélancolique que l'identification à l'enfant mort produit. L'appartenance (à un tel groupe) produit alors un soulagement dans l'amorce de lien social que le parent douloureux consent réinvestir, un au-delà de la sidération et de l'abîme provoqués par la disparition. *L'a priori* d'une commune souffrance légitime la sienne. Il se peut qu'elle fasse bord. La reconnaissance, ô combien nécessaire à l'existence subjective, constitue ici une bouée de secours que seuls les pairs peuvent prétendre détenir. Elle permet, dans un second temps de l'expérience vécue de la rencontre et des temps de parole partagés à plusieurs, de supporter la différence et, si possible, d'accéder à un au-delà de la souffrance dont seuls peuvent témoigner ceux qui ont réalisé le passage. C'est à cet endroit que, dans sa mutualité, elle se fait intersubjectivité.

En l'absence de l'enfant

En l'absence de l'enfant, la parole du parent prend une valeur autre. C'est pourquoi le dispositif adopté à Parentel suppose la mise en absence de

8. Pour reprendre la formulation qu'en fit Freud (1917).

9. À Parentel, une « permanence » assurée une fois par mois permet à des parents confrontés à la perte d'un enfant de se rencontrer en présence d'un psychologue clinicien, Hugues Renaud à Brest et Grégory Goasmat à Quimper.

l'enfant de la réalité, celui dont le parent se plaint et qui motive la demande. L'espace libéré par l'absence de l'enfant ouvre sur une parole à son propos à la faveur de la réactivation d'une tension intrapsychique née de l'écart nécessaire entre l'enfant réel et l'enfant imaginaire. L'épreuve de l'absence de l'enfant, inaugurale de celle, plus tardive, de l'entrée en adolescence (Coum, 2016), convoque la parole des parents là où leurs rêves, fantasmes et projections achoppent à se satisfaire de la présence de l'enfant. Que celui-ci soit soustrait à la vue, au toucher, à la parole, bref à la saisie, sinon à l'emprise, toujours tellement prompt à focaliser, voire saturer le désir, et le parent est invité à sublimer la tension née de la frustration par une parole « sur » l'enfant... Cette parole révèle le parent : ses rêves, ses fantasmes et ses projections... le plus souvent déçus ! Aussi la rencontre des parents en l'absence de l'enfant métaphorise-t-elle le destin de l'enfant et la fonction de la parentalité : faire l'expérience d'une perte objectale met en tension un imaginaire qui ne peut se nourrir durablement de la présence de l'enfant. Le narcissisme parental s'en trouve irrémédiablement ébranlé. Sans doute est-ce là que la difficulté d'être parent prend son sens dans une dimension structurelle (Coum, 2004), c'est-à-dire universelle.

Lorsque l'enfant réel disparaît, le temps d'un instant, le parent est confronté à une expérience de décomplétude, donc de vide. Saura-t-il la surmonter ? L'expérience vécue au sein du groupe en l'absence de l'enfant métaphorise la condition de l'existence qui suppose la capacité d'être « seul en présence d'autrui », comme Winnicott (1969) nous l'a enseigné – et est l'occasion d'un émoi existentiel que l'enfant n'est plus là pour résorber. Dans l'expérience du groupe, la consolation vient possiblement de l'autre parent, dans un jeu d'identifications fortes dont Freud disait¹⁰ qu'elles étaient seules à pouvoir prévenir le risque de débordement pulsionnel mortifère.

Renvoyé, par l'absence de l'enfant, à la question de savoir de quoi se soutenir, le parent esseulé peut trouver auprès de l'autre du groupe ou dans le groupe lui-même un étayage, une possibilité d'élaboration psychique, un contenant et/ou un *alter ego*... Le transfert se déplace alors de l'enfant, libéré du poids des fantasmes parentaux, vers l'autre présent du groupe dont la « fonction phorique » (Delion, 2012) le préserve d'un éventuel refus de la séparation, tel le cheval devant l'obstacle. « J'ai tellement besoin de mes enfants, sans eux je me sens tellement inutile », se lamente cette mère

10. Dans un célèbre dialogue avec Einstein publié sous le titre « Pourquoi la guerre ? », Freud avance cette hypothèse que la culture à elle seule ne suffit pas à arrêter le penchant mortifère de la pulsion. *A contrario*, dit-il, « tout ce qui instaure des liens d'ordre sentimental entre les hommes ne peut que contrecarrer la guerre [...] Tout ce qui forge d'importants traits communs convoque pareils sentiments partagés, c'est-à-dire les identifications ». Nous sommes en 1932...

pour qui le seul déplacement au rendez-vous prévu, en ce qu'il supposa qu'elle s'éloignât de ses enfants le temps qu'il fallait, fut une épreuve. Quelque temps plus tard, elle se réjouira d'avoir surmonté l'épreuve et de s'être fait des amies, à la plus grande joie de ses enfants !

C'est sans doute la qualité de l'animateur de savoir déjouer la tentation toujours présente de l'assimilation de l'un à l'autre. C'est à cette condition que la fonction narcissique du groupe fait valoir ses effets structurants là où la blessure a pu laisser une cicatrice encore sensible : l'enfant échappe à la mission d'étayage dont on attendait qu'il s'affuble. Peut-être même l'a-t-il portée un temps. Se sentir « mauvais parent » ou, plus souvent, « mauvaise mère » arrive toujours en contrepoint d'une idéalisation des images parentales (les siennes ou celles véhiculées par le discours dominant) au regard desquelles telle mère se sentira mauvaise, honteuse, humiliée. À la problématique de l'échec que peuvent vivre certains parents en difficulté avec leur enfant fait écho la question de l'estime de soi que le groupe travaille à étayer. C'est à cet endroit, pour autant que le transfert « prenne », qu'il nous semble que le lien entre pairs, en tant qu'il vient soutenir un réinvestissement de soi-même dans la rencontre, vient pallier, en donnant le change, la défaillance narcissique dont la parentalité est l'occasion. Voilà donc une mission dont l'enfant, par son absence, se trouvera allégé : répondre à la demande d'amour – voire à l'appel à l'aide – lancée par sa mère ou son père¹¹...

L'art du clinicien réside ici dans son aptitude à soutenir et accompagner, en s'appuyant sur les liens tissés dans le groupe, le père ou la mère, renvoyé à ses aspirations les plus secrètes et dont l'enfant a été le mandataire, dans l'élaboration d'une formule autrement apte à résoudre l'équation d'une existence (singulière, conjugale, familiale et sociale) qui ne peut se limiter, sans risque pour l'enfant, à la « possession » de l'enfant. L'intercession des pairs – convoqués à une pareille épreuve – constitue, opportunément et structurellement, un mode opérateur fécond. Le groupe en est l'occasion. Quelque chose de la fonction paternelle y est mis à l'œuvre (Coum, 2016).

Un mode opératoire en rapport avec son objet

L'on sait désormais de la structure anthropologique des liens familiaux qu'elle est croisement des liens d'alliance et des liens de filiation (Coum,

11. Dans ce sens, l'adolescence, en tant qu'elle constitue une épreuve de restriction, pour le parent, du pouvoir dont il a usé jusque-là de s'appuyer sur sa progéniture pour compenser son propre manque à être, constituera le moment privilégié d'indication de travail en groupe pour des pères et des mères parfois plongés dans un véritable vécu d'abandon...

2017). Le lien familial (en tant que lien social nécessaire à la construction de la vie psychique de l'enfant) s'étend dans deux dimensions qui se croisent au point que l'on ne peut concevoir l'une sans l'autre. Cette double axialité du lien familial suppose de pouvoir penser, mettre en œuvre et, si nécessaire, restaurer ses deux dimensions. D'une part, la verticalité du lien social, celui de la transmission, de l'héritage, permet l'inscription de chacun dans une filiation qui peut être à la fois biologique, domestique et généalogique. D'autre part, l'horizontalité du lien social inscrit le parent dans une communauté d'existence, dans une appartenance à un réseau, dans le partage de l'expérience : c'est le quartier, le village, les voisins, le couple. Cette trame synchronique du tissu social entre pairs dans laquelle se travaille et se reformule la trame diachronique du lien filial est ce qui permet à l'héritage de se transformer. Bien sûr, ni le quartier ni les amis ne remplacent, pour une mère isolée, ses parents. Par contre ils lui permettent d'inscrire, dans ces interactions, le poids d'une souffrance familiale portée en héritage et, ce faisant, de médiatiser son rapport à son propre enfant. La rencontre avec les pairs l'aide à tenir sa place de mère et de questionner, d'échanger, de diluer dans la confrontation et la solidarité la charge de souffrance que l'héritage qu'elle véhicule... A minima, elle prévient les risques de collusion parent/enfant¹².

La structure des liens familiaux se trouve donc possiblement mise en scène dans le travail du groupe de parole de parents. Une confraternité de circonstance y germe qui ouvre sur une solidarité intragénérationnelle possible. Au plan clinique, celle-ci, en tant que telle, peut en effet doublement et solidairement se référer d'une part au signifiant générique et antécédent du « nos parents, de leur temps... » et, d'autre part, à celui tout autant général et anticipant du « les enfants, aujourd'hui, ils... ». Les ascendants sont convoqués dans le travail d'élaboration comme point de référence structurel qui permet à tout parent de tenir une position d'entre-deux générationnel à partir de laquelle le parent peut penser son rapport – affectif, éducatif et social – aux descendants. Cet « entre-deux générationnel » caractérise en fait la situation généalogique du parent en ce qu'il met en œuvre, à la condition de s'y inscrire au titre d'« un parmi d'autres », la fonction parentale entendue ici comme structure anthropologique. Il se construit, dans la situation groupale, à la faveur des liens noués « entre » les parents, charge au psy d'en entretenir la dimension dialectique et d'en prévenir les risques d'amalgame et de confusion autant que de fragmentation et de

12. Cette analyse s'appuie sur les travaux anciens des anthropologues, tels ceux de Claude Lévi-Strauss, mais également sur les développements plus récents que nous y avons donnés à la suite de l'immense travail de Jean-Claude Quentel (2001).

morcellement. « J'ai parlé avec des parents qui ont parlé de leurs propres parents. C'est vrai qu'on élève ses enfants en fonction de comment on a été élevé. Ça m'a fait penser à ma mère qui ne voulait pas que je regarde la télé. Maintenant les enfants ils sont sur les écrans. Le mien j'ai eu du mal à le limiter, peut-être par rapport à ma mère ? », dit une participante.

C'est donc possiblement du côté du lien fraternel que nous pouvons trouver une modélisation possible de la nature du rapport à l'autre que le travail psychologique, dans un collectif de parents, vient soutenir dans un mouvement d'aller-retour, c'est-à-dire d'entraide¹³, l'un permettant l'autre et vice versa.

Vers une néo-familiarité

Réunir pour séparer est une contradiction que l'inconscient méconnaît en tant que telle mais dont le sujet se nourrit. Aussi, lorsque nous proposons à des parents de participer à un groupe de parole ou que des parents cherchent un groupe pour rompre l'isolement provoqué par le désarroi d'une situation ou simplement y trouver un point d'appui face à la difficulté d'être parent, ne pouvons-nous pas anticiper ce qui va se dire, ce qui va surgir. Des parents, un psy, une expérience sociale... provoquent une hétérogénéité psychique et sociale à soutenir et à nourrir, ensemble et séparément, de paroles, de mots, de conversations... L'idéologie libérale actuelle oriente dangereusement les pratiques d'aide à la parentalité vers une visée « parentaliste » (Neyrand, Coum et Wilpert, 2018) à laquelle notre conception et nos pratiques font objection. Selon nous, les groupes de parole de parents convenablement animés reconstituent utilement une situation sociale d'intersubjectivité parentale provoquée qui vient, dans un dispositif pensé et animé, pallier les effets délétères de l'isolement des individus modernes, compléter l'exercice solitaire d'une parentalité qui suppose l'autre, prévenir les effets désobjectivants du délitement des solidarités spontanées et instituées pourtant nécessaires. En effet, nous avons montré ailleurs comment la conjugaison du délitement des solidarités instituées et de l'effacement de la référence au père mort avait engendré un sujet moderne possiblement déboussolé et affecté gravement l'expérience parentale (Coum, 2008). L'analyse que fit Freud du « malaise dans la civilisation », poursuivie par celle de Hannah Arendt de la « crise de la culture », nous éclaire sur ce qui d'un maillage social qui ne tient plus laisse les sujets désemparés et en recherche de repères autres là où le désir de chacun, du

13. Sur le modèle de la coopération tel qu'il a été conçu et développé dans le cadre de la psychothérapie institutionnelle par Tosquelles puis Oury.

fait de sa singularité et son insatiabilité, ne suffit pas à faire référence, sinon commune, tout au moins partagée. Amputé de sa dimension sociale – qu'on la nomme intersubjectivité, altérité, objectalité ou rapport à l'autre –, le devenir parent se trouve, dès lors, désaffilié et possiblement « libre » de se brancher sur l'enfant comme ultime, voire unique, objet d'amour. La fonction tierce du groupe est alors requise comme manière de réinstaurer une triangulation possible dans le rapport à l'enfant. Encore faut-il qu'une familiarité temporaire et circonstancielle s'y mette en scène, donc en jeu, mobilisant une alliance possible entre pairs, dans une référence partagée à une génération antécédente passée et encore là, dans l'intérêt d'une génération à venir déjà là. Ainsi, tisser (voire restaurer) le lien social par l'entretien d'un « être suffisamment bien ensemble », transformer l'héritage par le déploiement, dans la rencontre, de ce qui a été reçu de la génération d'avant et trianguler le rapport à l'enfant par la réélaboration, à partir des relations instaurées, de son rapport à l'enfant..., telles nous paraissent être les trois fonctions mobilisables dans les groupes de parents. L'analyste en est le garant et l'opérateur. Alors, à la croisée des liens d'alliance et de filiation, une position subjective parentale s'y clarifie et s'y affirme, à laquelle la rencontre avec d'autres parents donne son sens et sa consistance. Un parent seul, ça n'existe pas !

Bibliographie

- BETTELHEIM, B. 1973. *Dialogues avec les mères*, Paris, Robert Laffont.
- COUM, D. 2004. « De la difficulté d'être parent à l'aide à la parentalité », dans D. Coum (sous la direction de), *De la difficulté d'être parent*, Brest, Parentel, 211-226.
- COUM, D. 2008. « L'enfant, symptôme de la difficulté d'être parent aujourd'hui ? », dans D. Coum (sous la direction de), *Que veut dire être parent aujourd'hui ?*, Toulouse, érès, 109-124.
- COUM, D. 2016. *Paternités : figures contemporaines de la fonction paternelle*, Presses de l'École des hautes études en santé publique.
- COUM, D. 2017. « De quoi la parentalité est-elle le nom ? Alliance et filiation au fondement du sujet », dans E. Gratton et C. Veuillet-Combié (sous la direction de), *Les nouvelles figures de la filiation, perspectives croisées entre sociologie et psychanalyse*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- COUM, D. 2016. « D'une génération à l'autre : enjeux et aléas d'un passage », dans D. Coum et N. Predour (sous la direction de), *L'adolescent et ses parents : d'une dépendance à l'autre*, Toulouse, érès, 21-36.
- DELIJON, P. 2012. « Donald Winnicott, Michel Tournier et la fonction phorique », dans J. Braconnier et B. Golse, *Winnicott et la création humaine*, Toulouse, érès, 17-35.
- DOLTO, F. 1981. *Au jeu du désir*, Paris, Le Seuil.
- DURKHEIM, E. 2012. *L'éducation morale*, Paris, Puf.
- EINSTEIN, A. ; FREUD, S. 1933. *Pourquoi la guerre ?*, Paris, Payot & Rivages, 2005.
- FREUD, S. 1917. « Deuil et mélancolie », dans *Métapsychologie*, Paris, Gallimard, 1968, 145-171.
- FREUD, S. 1921. « Psychologie des foules et analyse du Moi », dans *Essais de psychanalyse*, Paris, Payot.
- FREUD, S. 1966. *Totem et tabou*, Paris, Puf.
- LACAN, J. 1938. *Les complexes familiaux*, Paris, Navarin, 1984.

- NEYRAND, G. ; COUM, D. ; WILPERT, M.-D. 2018. *Malaise dans le soutien à la parentalité : pour une éthique d'intervention*, Toulouse, érès.
- QUENTEL, J.-C. 2001. *Le parent, culpabilité et responsabilité en question*, Bruxelles, De Boeck.
- VASSE, D. 1978. *Un parmi d'autres*, Paris, Le Seuil.
- WINNICOTT, D. W. 1969. *De la pédiatrie à la psychanalyse*, Paris, Payot, 1989.
- WINNICOTT, D. W. 2007. *Conseils aux parents*, Paris, Puf.

A parent alone – no such thing!

Keywords

Parenting support, intersubjectivity, group of parents, neo-familiarity.

Abstract

The recent enthusiasm for organising “parent support groups”, that emerged with the development of policies and provisions to assist parenthood, leads us to question the epistemological principles that may usefully guide the procedures to implement and facilitate such clinical bodies. Participation by the author over more than twenty years in the “Parentel” association legitimises him in reporting on an original experience in terms of the lessons that can be drawn. It emerges that parent support groups, located as they are at the meeting point of prevention and care, effectively bring to the fore the fundamental issues of the parental function (on condition that sufficient attention is devoted to how things work out). Here too, psychoanalysis may orient clinical practice, as exerted by psychologists, in so far as it takes into account the intersubjective, meaning the social, dimension of the psyche.